L'UNION SPIRITE

BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

Publiée sous la direction de

M. AUGUSTE BEZ

Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui
l'adorent, l'adorent en Esprit et en vérité.
(*Evang. selon* S. Jean, c. iv, v. 24.)

Première Année — N° 18 — 8 Octobre 1865

TABLE DES MATIÈRES DU N° 18

BORDEAUX

BUREAUX : 19, RUE DU PALAIS DE L'OMBRIÈRE

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

L'Union spirite bordelaise paraît les 1er, 8, 15 et 22 de chaque mois, par livraisons de 24 pages, avec couverture imprimée. Elle forme *tous les trois mois* un beau volume de 300 pages environ, avec table des matières et couverture spéciales.

Prix de l'abonnement : Un an, 12 fr. ; trois mois, 3 fr. 50.

On s'abonne en envoyant le montant de l'abonnement en un mandat sur la poste au nom du directeur-gérant.

Des dépôts de *l'Union spirite bordelaise* sont établis :

A Bordeaux, chez les principaux libraires.

A Paris, chez LEDOYEN, libraire-éditeur, galerie d'Orléans, au Palais-Royal.

A Marseille, chez Ch. BÉRARD, libraire-éditeur, 22, rue Noailles.

Prix du numéro séparé : 30 centimes.

AVIS

Nous prenons la liberté de rappeler aux anciens abonnés du SAUVEUR DES PEUPLES *que leur droit à recevoir sans rétribution l'*UNION SPIRITE BORDELAISE *a fini avec le n° 16. Nous prions donc ceux qui seraient dans l'intention de continuer à recevoir notre Revue, de nous faire parvenir immédiatement le montant de leur abonnement, soit en timbres-postes, soit en un mandat sur la poste au nom du directeur-gérant.*

EN VENTE

Dans les bureaux de l'UNION SPIRITE BORDELAISE :

La Ruche spirite bordelaise, 1re et 2e année. Chaque année un beau volume grand in-8° de 400 pages. Prix, chaque. . . . . .F. 5

Le Sauveur des Peuples, 1re année, collection complète avec couverture et table des matières. Prix. 5

Ce qui a paru de la seconde année. 2

La Voix d'Outre-Tombe, collection complète. 3

L'UNION SPIRITE BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

PREMIÈRE ANNÉE N° 18. 8 OCTOBRE 1865.

UN ENTERREMENT SPIRITE

Mardi dernier, 3 courant, une agitation inaccoutumée régnait dans tout le quartier St-Nicolas. Un convoi composé de plus de deux cents personnes des deux sexes suivait silencieusement un cercueil que portaient quatre employés des pompes funèbres et que ne précédaient ni prêtres, ni enfants de chœur, ni croix. Partout, sur son passage, les habitants des rues qu'il parcourait se regardaient avec stupéfaction, faisaient le signe de la croix et s'entretenaient à voix basse ; « c'est un suicidé, » disait l'un ; « c'est une victime de l'incendie de dimanche » répondait un autre ; « c'est un arabe, » répliquait un troisième ; « non pas, s'écriait une vieille en détournant la tête avec horreur, c'est une femme à qui son mari a coupé le cou » et le convoi, toujours silencieux, s'acheminait vers l'asile des morts. Celle dont il conduisait la dépouille mortelle à la terre n'était ni un suicidé, ni un brûlé, ni un mahométan, ni une assassinée ; c'était bien moins encore, c'était une *spirite;* oui, une brave et honnête mère de famille que la mort venait d'enlever à son mari, à son enfant et qui, à vingt-cinq ans à peine venait de dire adieu à la vie de ce monde. Mais cette femme, mais cette mère de famille avait commis un crime abominable : M. le Curé de St-Nicolas, charitablement averti par une dévote officieuse du quartier, s'était présenté chez elle quel-

ques jours avant sa mort et sans qu'elle eût été prévenue de sa visite; il était venu lui offrir les consolations de la religion, il était venu l'aider à mourir, et la malade, malgré le trouble profond que lui causait cette visite inattendue, malgré les souffrances horribles d'une longue agonie, avait eu assez de force de caractère pour confesser sa foi, dire au respectable curé qu'elle ne craignait pas l'enfer, qu'elle saurait mourir sans lui et......... qu'elle était spirite. Aussi quand le dernier soupir eut annoncé que l'âme avait pris son essor vers les cieux, quand la famille éplorée fit auprès de la cure les démarches nécessaires pour amener la sépulture religieuse, le curé se montra inflexible. Vainement un frère de la morte qui, lui, disons-le, n'est nullement spirite, joignit les larmes aux supplications et aux prières, vainement il invoqua la catholicité non suspecte des membres de la famille, le curé se montra inébranlable. « Il avait, lui dit-il, fait dire des messes pour la conversion de la défunte avant sa mort, et maintenant qu'elle était morte dans l'impénitence et, par suite, déjà plongée dans les flammes de l'enfer, toutes les messes qu'on pourrait dire et toutes les cérémonies qu'on pourrait faire resteraient inutiles. Du reste, avait-il ajouté, puisque Mme L... était spirite, que les spirites l'enterrent. »

Aussi le convoi cheminait seul vers l'asile des morts et soulevait sur son passage les exclamations de la foule !

Mais parmi les nombreux assistants de cette cérémonie lugubre quelques spirites, avertis à la hâte, avaient pris leur place, et lorsque le cercueil fut déposé sur le bord de la tombe et qu'un de nos frères, proche parent de la défunte, eut fait signe aux fossoyeurs de suspendre un instant leurs fonctions, la foule religieusement recueillie écouta avec une profonde émotion les paroles suivantes qu'un spirite, M. D..., prononça sur la tombe, au nom de la famille :

« Mes frères,

» C'est en vain que les représentants d'une religion qui devrait être toute de charité, ont refusé d'accompagner ici la sœur qui vient de quitter cette terre ; leur absence ne peut faire peser sur elle l'anathème des hommes de bien, de ceux surtout qui l'ont connue et ont pu apprécier ses qualités et son bon cœur ; aussi sommes-nous rassemblés en ce lieu par un même pieux souvenir et par une même espérance !

» Celle qui vient de nous quitter pour des mondes meilleurs, a payé avec courage son tribut aux douleurs de la terre ; puissent ses jours d'épreuves servir à son avancement et à son bonheur ! Afin d'y contribuer dans la mesure de vos forces, ô vous surtout qui voyez vos rangs éclaircis par son départ, déposez sur sa tombe encore entr'ouverte, jusqu'au dernier vestige de vos rancunes, de vos dissensions, de vos défauts et promettez-lui de n'être jamais animés que par des pensées de paix, de pardon et de charité. Alors, mes frères, elle restera près de vous, heureuse de vos efforts et vous aidant de toutes ses forces à marcher vers le bien.

» Car, vous le savez, son Esprit, maintenant dégagé des liens qui l'enchaînaient au corps, voit tout ce qui se passe parmi vous ; il sait votre douleur et il compte vos larmes ; mais il s'en attriste aussi, car il est heureux d'avoir quitté matériellement ce monde de misère, et il n'a plus qu'un désir, celui de vous voir tous, par vos efforts dans la pratique du bien, devenir dignes d'aller vers elle le jour où il plaira à Dieu de vous rappeler vers la véritable patrie. Elle ne vous demande plus que des bonnes œuvres, non pour elle, mes frères, mais pour vous, pour vous qu'elle aime et qu'elle appelle à partager son bonheur. Car elle a été sur la terre intelligente, dévouée et bonne et, quel que soit le jugement des hommes, elle ne peut trouver au-delà de la mort que la juste récompense de ses bonnes actions. Ah ! mes frères, que cette ferme conviction doit soulager votre douleur et vous donner de la force pour supporter avec résignation cette séparation momentanée !

» Et toi qui nous as devancés dans la clarté de la mort ; toi qui souris de pitié, sans doute, alors que tant d'autres s'alarment, de voir que des hommes plus à plaindre qu'à blâmer, car ils n'ont pas compris leur mission, ont empêché une croix de marcher devant ton cercueil et quelques gouttes d'eau bénite d'asperger cette enveloppe matérielle que nous

allons retourner à la terre d'où Dieu l'avait tirée; toi qui avais une confiance inébranlable dans la justice et la bonté de Dieu, viens sans cesse vers nous et s'il te reste encore quelques erreurs à réparer, un voile à soulever, des ténèbres à éclaircir, nous t'aiderons de notre amour, de nos conseils, de nos prières, et, vrais disciples de celui qui disait : « Dieu » ne veut pas la mort du pécheur mais sa conversion et sa » vie » nous ne te répondrons jamais : « *Il est trop tard* » car nous savons combien ces mots sont indignes de Dieu et de ses saintes lois. Et si, au contraire, ton âme épurée par tes souffrances et par tes épreuves, est déjà entrée en possession des délices que Dieu réserve à tes élus, oh! alors, mettant en pratique cette sainte communion des âmes que tu as eu le bonheur de comprendre ici-bas, souris-nous du haut de l'espace où tu planes, tends-nous la main et aide-nous à progresser, nous aussi, vers le bien par la pratique de la charité et la lutte contre nos passions.

» Et vous, Esprits du Seigneur, qui êtes venus troubler de votre présence notre siècle impie et matérialiste, merci de nous avoir enseigné que, pour le vrai chrétien, la tombe est le berceau de la vie et de l'espérance. Aussi ne disons-nous pas « adieu » à notre sœur avec l'accent du désespoir, mais lui disons-nous « au revoir » avec une ferme conviction et une vive espérance.

» Au revoir, dans ces mondes qu'elle habite elle-même et où nous la retrouvons un jour, et aussi : au revoir ici-bas, sur la terre, dans nos réunions, au milieu de sa famille et de ses amis où, usant des facultés que Dieu a mises entre les mains de tous, elle viendra manifester sa présence et continuer d'âme à âme ces relations que la mort même n'est pas capable de briser. »

Après ce discours, qui a profondément ému les assistants, un autre spirite a improvisé une allocution dont voici à peu près les paroles :

« Mes frères,

» Il est dans la vie de l'homme sur la terre de ces événements malheureux, de ces épreuves cruelles, de ces déceptions imprévues qui, renversant tout à coup ses plus chères espérances, détruisant à jamais ses illusions les plus douces, le forcent de se concentrer en lui-même, et, lui faisant sen-

tir tout le néant des choses d'ici-bas, l'amènent, malgré lui, à porter ses regards au-delà de ce monde. Parmi ses événements douloureux, parmi ces épreuves terribles, le plus douloureux, le plus terrible de tous, celui qui laisse le plus au fond de notre cœur un vide qu'on ne saurait combler, c'est sans contredit la disparition de la terre d'un de ces êtres que l'amitié, les relations de la famille ont lié à notre être et qui ne saurait s'en détacher sans emporter avec lui une partie de nous-mêmes, sans briser à jamais un cœur depuis longtemps uni, identifié avec le sien. Et lorsque la mort inexorable frappe, comme elle l'a fait pour celle que nous accompagnons ici, des êtres jeunes qui, il y a quelques jours à peine, étaient pleins de vigueur et de santé, faisaient peut-être des projets pour l'avenir, combien est plus grande encore la douleur de ceux qui restent après leur départ, et combien leurs cœurs ulcérés ont besoin de trouver quelque part la consolation et la paix !

» Et où la chercher, mes frères, cette consolation, si ce n'est dans l'espérance en l'avenir, si ce n'est dans la certitude que nous avons de retrouver un jour ceux que nous avons perdus et de vivre avec eux de cette vie intime d'âme à âme, qui continue même par-delà la tombe ces relations si nécessaires à notre bonheur !

» Sans doute nous avons comme consolation la religion officielle ; mais notre présence ici et ce cercueil au bord de cette fosse ouverte sont des preuves irréfutables de l'inefficacité de cette religion qui maudit et condamne sans pitié ceux qui ont le courage de ne pas penser entièrement comme elle et qui, loin de consoler les âmes affligées, les jette dans le doute et l'incrédulité en présentant aux hommes comme un juge aussi partial qu'implacable, ce Dieu dont l'essence est l'amour et qui est le père par excellence de tous les hommes quels qu'ils soient, car tous sont ses enfants. Oui, ils sont bien heureux ceux qui, parmi nous, préfèrent le jugement de Dieu au jugement des hommes, et, malgré l'anathème qui frappe notre sœur, ont la ferme assurance qu'elle n'est pas irrévocablement perdue. Notre sœur était spirite, c'est-à-dire qu'elle croyait en Dieu, à l'immortalité de l'âme, aux peines et aux récompenses réparties après la mort, suivant qu'on a fait de bonnes ou de mauvaises œuvres ; elle croyait surtout en la justice et en la bonté de Dieu ; voilà son crime, voilà pourquoi on lui a refusé ce qu'on accorde aux plus vils criminels.

» Je ne veux point ici vous démontrer combien le spiri-

tisme est conforme au christianisme, je ne veux point non plus discuter les raisons qui ont pu amener la résolution malheureuse du curé de Saint-Nicolas ; je dirai seulement qu'elle est en opposition directe avec ce grand précepte de charité dont le Christ a constamment fait la base de toute sa doctrine et qu'il a formulé par ces paroles : « Faites du bien même à vos ennemis. » Or, je n'ai pas besoin de vous le dire, à vous surtout qui l'avez connue, celle dont le corps est là devant vous et dont l'âme, libre maintenant, est au milieu de nous et entend nos paroles, celle qu'on a jugée avec tant de rigueur n'était l'ennemie de personne, elle ne haïssait personne, elle ne maudissait personne. Aussi avons-nous tous la ferme confiance qu'elle n'est pas perdue pour nous, et, pleins de résignation, dirons-nous comme le patriarche Job accablé de douleur : « Mon Dieu, vous nous l'aviez donnée, vous nous l'avez reprise, que votre saint nom soit béni ! »

» Avant de terminer, mes frères, permettez-moi d'ajouter qu'heureusement, non pas pour le spiritisme auquel de semblables procédés ne peuvent que servir, mais pour la dignité de l'Eglise catholique, que de pareils actes ne compromettent que trop, tous ses ministres ne pratiquent pas l'intolérance dont le curé de Saint-Nicolas a donné un exemple qui, je l'espère, ne trouvera pas beaucoup d'imitateurs. Il y a deux ans à peine, un de nos frères que beaucoup parmi nous ont connu et aimé, un spirite sincère et ardemment convaincu, a eu tout comme notre sœur le courage de dire à un prêtre qu'il n'avait pas besoin de lui pour mourir, parce qu'il savait que la mort est le seuil de la vie, la liberté après une longue captivité, le bonheur après les épreuves. Mais le prêtre qui entendit ces paroles était le regretté M. Birouet, curé de Sainte-Croix ; aussi ne fit-il aucune difficulté pour donner au corps que venait de laisser une âme si chrétienne, tous les honneurs de la sépulture religieuse. Entre sa conduite et celle que nous avons aujourd'hui sous les yeux, nous ne voulons pas prononcer de jugement. Dieu seul, qui connaît les replis les plus profonds du cœur des hommes, a le droit de juger. Il rendra à chacun selon ses œuvres.

» Et maintenant, mes frères, prions Dieu pour celle dont nous allons confier à la terre la dépouille mortelle :

» Dieu tout-puissant, que votre miséricorde s'étende sur l'âme de notre sœur dont le corps enfermé dans cette bière va être rendu à la terre d'où il avait été tiré. Puissent les épreuves qu'elle a endurées sur la terre lui être comptées,

et nos prières adoucir et abréger les peines qu'elle peut encore endurer comme Esprit !

» Bons Esprits qui êtes venus la recevoir au moment de la mort, et vous surtout son ange gardien, assistez-la pour l'aider à se dépouiller de la matière ; donnez-lui la lumière et la conscience d'elle-même, afin de la tirer du trouble qui accompagne le passage de la vie corporelle à la vie spirituelle. Inspirez-lui le repentir des fautes qu'elle peut avoir commises et le désir qu'il lui soit permis de les réparer pour hâter son avancement vers la vie éternelle bienheureuse.

» Ainsi soit-il ! »

Les fossoyeurs ont descendu le cercueil dans la fosse. Chacun alors s'est approché et a jeté une poignée de terre dans la fosse, et la foule silencieuse et recueillie s'est écoulée lentement, le cœur rempli d'une émotion profonde.

A ce compte-rendu de la cérémonie, nous nous permettrons d'ajouter quelques réflexions personnelles. Nous constaterons d'abord l'attitude de plus en plus agressive du clergé catholique. Après les sermons, les brochures et les mandements ; après les petites misères du confessionnal et l'excommunication lancée du haut des chaires, nos adversaires cléricaux, voyant sans doute que toutes ces menaces produisaient un résultat tout opposé à celui qu'ils voulaient produire, se sont enfin décidés à passer à un ordre de faits sans doute bien plus graves, mais qui n'en serviront pas moins notre cause au lieu de l'affaiblir. En rejetant de son sein ceux qui n'acceptent pas les yeux fermés et sans contrôle tous ses enseignements, l'Église catholique fait preuve d'une intolérance qui n'est plus à la hauteur des temps où nous vivons et qui aura incontestablement des conséquences auxquelles elle est loin de s'attendre, car elle amènera tôt ou tard la retraite de tous ceux qui conservent encore au fond du cœur la moindre parcelle de cette raison que Dieu nous a donnée, non pas pour la fouler aux pieds, mais pour que nous la fassions servir à notre avancement. La paroisse

Saint-Nicolas s'est surtout signalée depuis quelque temps par un fanatisme bien digne des nombreux *Gitanos* qu'elle compte dans son sein, et, à côté du fait dont nous venons de rendre compte, nous pourrions raconter l'histoire d'une enfant de treize ans à laquelle on a refusé le sacrement de la Confirmation, parce que ses parents s'occupaient de spiritisme et l'avaient initiée à ces « pratiques diaboliques et damnables. »

Les parents ont été en quelque sorte sommés d'aller se jeter aux pieds de l'autorité ecclésiastique supérieure et d'écrire à la cure une lettre de rétractation, faute de quoi leur enfant serait à jamais privée de ce sacrement, et eux-mêmes frappés de l'excommunication. Hâtons-nous d'ajouter que ceux-ci ont mieux aimé subir les foudres inoffensives de l'Église que renier leur foi. Il faut donc que l'Église y prenne garde, car si dans un temps plus ou moins éloigné elle voit se retirer d'elle un grand nombre de ses fidèles, elle ne pourra s'en prendre qu'à elle-même, à son intolérance, à son manque de charité.

Nous ne pouvons nous empêcher de regretter que dans des circonstances semblables à celle qui a si vivement impressionné ce grand et populeux quartier, on persiste avec tant d'insistance à demander à l'Église un concours qu'elle n'est pas disposée à accorder. En agissant ainsi, on donne à ses représentants une force dont ils se prévalent, car ces démarches leur font croire qu'on ne pourrait se passer d'eux. Le jour où les spirites courageux et forts de leurs croyances imiteront la presque totalité de nos frères de Constantine et de Philippeville et feront leurs cérémonies religieuses *en Esprit et en vérité,* sans le secours de prêtres ni d'autels, ce jour-là le prestige qu'exerce le clergé recevra une terrible atteinte, et ceux de ses membres qui seront véritablement persuadés de la bonté de leur cause chercheront ailleurs

que dans l'anathème et les malédictions des arguments pour nous convaincre.

Nous regrettons aussi que, vu la précipitation avec laquelle les quelques spirites présents à cet enterrement ont pu être avertis et l'heure matinale à laquelle il a eu lieu (six heures et demie), on n'ait pas fait une prière dans la maison mortuaire au moment de la levée du corps. Les enfants de chœur qui s'étaient mêlés à la foule pour épier tout ce qui se passait auraient pu rapporter à leurs maîtres qu'on n'avait besoin ni de latin, ni d'eau bénite, ni d'ophicléide pour émouvoir les assistants et les faire penser à Dieu et à leur âme. Nous espérons qu'à l'avenir, en de pareilles circonstances, on comblera cette lacune, et que les enterrements spirites qui pourront avoir lieu contribueront puissamment par leur éloquente simplicité à inculquer dans tous les cœurs les principes de cette doctrine qui est vraiment de Dieu, puisque toutes les armes que l'on tourne contre elle ne servent qu'à mieux faire éclater sa beauté et son immuable logique.

Terminons en disant que cette cérémonie aussi imposante que simple amènera bien plus d'adeptes au spiritisme que ne le feront jamais toutes les séances d'escamotage des frères Davenport et de leurs confrères assistés ou non par des Esprits, tant il est vrai que le langage qui parle au cœur et à la raison est plus puissant que celui qui, ne s'adressant qu'aux sens, laisse dans l'âme le vide, le doute et l'incrédulité.

AUG. BEZ.

LES FRÈRES DAVENPORT ET LA PRESSE SPIRITE

Maintenant que le bruit fait autour des frères Davenport commence à se calmer, maintenant que les grands journaux

de toutes les nuances ont déclaré nettement que le spiritisme est mort, que les Américains l'ont enterré, il ne nous semble pas dépourvu d'intérêt d'examiner l'appréciation que la presse spirite a cru devoir faire elle-même des frères Davenport et de leurs phénomènes.

Le premier de tous nos confrères, l'*Avenir, Moniteur du spiritisme,* s'est prononcé sur la nature des phénomènes. Dès son numéro du 7 septembre, après avoir reproduit le compte-rendu d'une séance de Gennevilliers, publié dans la *Patrie* et signé FLAMEL, M. Alis d'Ambel ajoutait : « L'honorable savant qui signe ces lignes dans la *Patrie* du 27 août dernier est trop connu dans le monde littéraire et scientifique pour que son compérage soit admis dans une affaire d'une aussi haute importance. Nous qui, d'avance, étions convaincus de la réalité de ces singuliers phénomènes et de leurs auteurs invisibles, nous ne pouvons qu'applaudir des deux mains aux conclusions de l'honorable M. Flamel.

» M. G. Maillard, dans la *Gazette des étrangers* du 26 août, après avoir dit que tout ce qu'il écrit est écrit de *bonne foi,* constate la réalité de la narration que nous venons de reproduire, et il conclut en disant :

« Après le spectacle étrange auquel j'ai assisté, je ne crois » pas encore, mais je n'ose plus nier. »

« Nous qui croyons, dit M. d'Ambel, nous affirmons. »

Comme on le voit, notre excellent confrère croit à la réalité des phénomènes; il est persuadé que les deux frères sont bien des médiums.

Dans ses numéros des 21 et 28 septembre, M. d'Ambel se borne à reproduire les articles « grossièrement hostiles » de M. About qui, à l'occasion des Davenport, a signalé aux lecteurs de l'*Opinion nationale* tous les spirites comme des « filous dépouillant à leur profit les héritiers légitimes, » des « jongleurs portant le désordre dans les familles et étouffant

les sentiments naturels, » des « exploiteurs qui, s'appuyant sur la même absurdité (l'existence des âmes hors du corps), tondent le même troupeau de dupes, etc., etc. » Hâtons-nous de féliciter de cette mesure l'intelligent directeur de l'*Avenir*. Clouer sans commentaire au pilori de la publicité des sorties aussi absurdes et ridicules qu'inconvenantes et grossières, c'est la meilleure réfutation qu'on en puisse faire ; les insultes et les calomnies ne se réfutent pas ; il suffit, pour en faire justice, de les livrer *in extenso* au bon sens du public.

M. d'Ambel, pourtant, n'est pas un partisan quand même de la médianimité des frères Davenport : « Nous ne demandons pas mieux, dit-il, qu'ils soient démasqués, si ce sont des imposteurs. » Mais, comme malgré tous les cris de triomphe de la presse matérialiste, les *trucs* n'ont pu être découverts, notre confrère persiste dans son opinion.

Il est pourtant important de noter que s'il leur accorde la faculté médianimique, il n'en constate pas moins que les frères Davenport « *ne sont pas spirites,* » et que par conséquent « le spiritisme ne saurait être ni leur complice ni leur compère. Ce sont des exploiteurs qui exploitent leurs facultés médianimiques comme Jenny Lind exploitait ses facultés vocales et musicales. Ils n'ont que faire de la doctrine spirite, qui est complètement incomprise ou méconnue par eux (1). » D'où il faut conclure que, même en admettant comme notre confrère que la faculté existe réellement en eux, leur chute ne saurait compromettre une doctrine qui désavoue entièrement leur manière d'agir.

Moins explicite que l'*Avenir,* la *Vérité* ne se prononce pas ; mais elle n'en repousse pas moins pour le spiritisme toute espèce de solidarité avec les faits et gestes des frères

(1) L'*Avenir*, numéro du 5 octobre 1865.

Davenport ; « Une médiumnité qui s'affiche de la sorte, qui se tarifie, qui se croit assez sûre d'elle-même pour assigner une heure fixe aux Esprits, pour les constituer ses humbles serviteurs, pour jeter çà et là des défis aux plus sceptiques, nous semble fort contestable. Mais, d'un autre côté, notre vue est si courte ! nous sommes si loin de pouvoir saisir encore toutes les lois de la nature, d'être capables d'assigner des bornes aux modes nombreux dont Dieu se sert pour faire triompher la vérité ! Soyons donc réservés dans l'affirmation comme dans la négation ; bornons-nous à recueillir les faits, en attendant que nous puissions au plus tôt leur assigner la vraie cause dont ils relèvent (1). »

Notre excellent confrère de Lyon va même plus loin ; il nous blâme de ce que, nous appuyant sur les données de la doctrine, sur les règles jusqu'ici parfaitement admises de l'homogénéité des fluides, de l'influence du milieu, du libre arbitre des Esprits et du peu de confiance qu'on peut avoir en l'obéissance passive des Esprits acrobates qui seuls peuvent assister les Davenport, en admettant l'intervention d'Esprits quelconques ; de ce que, nous appuyant sur ces données que nous croyons *certaines,* nous avons dit carrément aux frères Davenport : « Vous êtes des prestidigitateurs. » Sans doute, cher confrère, nous admettons très-facilement avec vous que la séance orageuse du 12 septembre ne prouve rien, pas plus que les déclamations saugrenues auxquelles elle a donné lieu ; nous reconnaissons aussi que l'imitation par M. Robin d'une partie des phénomènes n'est qu'un pâle reflet de ceux que produisent les deux américains ; nous constatons enfin avec vous que le truc de ces derniers n'ayant pas été découvert, ces phénomènes sont restés jusqu'ici inexpliqués, et nous sommes tout prêt à répéter en

(1) La *Vérité*, numéro du 24 septembre 1865.

chœur avec vous et M. de Pène : « C'est irritant, je ne dis pas non ; c'est bête aussi ; mais c'est stupéfiant et inexpliqué jusqu'à nouvel ordre. »

Mais de ce que le truc n'a pas été découvert, s'ensuit-il qu'il n'y ait pas de truc ? De ce que les phénomènes ne sont pas expliqués, s'ensuit-il qu'ils soient inexplicables ? Nous ne le pensons pas. Nous ferons même remarquer que, si nous en croyons les compte-rendus que nous apportaient l'an passé les journaux anglais, les Davenport ne se soumettent plus, cette année, à Paris, aux mêmes exigences qu'ils provoquaient eux-mêmes en Amérique et en Angleterre : ainsi ils ne se laissent plus lier avec des cordes appartenant aux spectateurs, ils n'admettent plus les prestidigitateurs qui voudraient se faire lier avec eux dans leur fameuse armoire ; enfin, jusqu'ici du moins, pas une seule manifestation intelligente ne s'est produite, alors qu'il s'en produisait très-souvent, autrefois, si nous nous en rapportons au livre dans lequel sont relatés leurs phénomènes. Et de là nous avons conclu, non pas que les frères Davenport n'ont jamais été doués de la médianimité, mais que, entrepreneurs de spectacles publics, ils se sont vus forcés, pour satisfaire ce public, de se passer d'Esprits chaque fois que les Esprits leur ont fait défaut ; attirés ainsi vers cette pente fatale qui entraîne tôt ou tard tous ceux qui, spéculant sur une faculté dont ils ne sont pas maîtres, s'en font une industrie qui leur devient bientôt indispensable pour suffire à leurs besoins matériels. A cause des conditions mêmes où ils se sont placés, à cause de leur réputation qu'il faut à tout prix maintenir, sinon accroître, à cause de leurs intérêts matériels (les seuls qui aient quelque poids à leurs yeux), il faut que les phénomènes se produisent quand même, et, si les agents occultes font défaut, il faut que d'autres les remplacent. C'est pour cela que la doctrine spirite s'élève avec sévérité contre tout mé-

dium qui fait commerce de sa faculté, parce que, quelle que soit la puissance de cette dernière, elle peut lui être retirée à un moment donné, ce qui, irrésistiblement, conduit le médium vers le charlatanisme.

M. Edoux termine par ces mots : « Trois hypothèses se présentent et non pas seulement deux :

» 1° Les frères Davenport sont des prestidigitateurs à l'instar des Tolmaque, des Robin, des Caston, etc. ;

» 2° Les frères Davenport sont des médiums puissants ;

» Les frères Davenport sont deux torpilles humaines, deux phénomènes psychologiques dans le genre de Angélique Cottin, Adolphine Benoît, etc.

» Nous allons publier une petite brochure sous le titre de *La vérité sur les frères Davenport,* où nous nous proposons de prendre corps à corps chacune de ces trois hypothèses. »

Nous ne demandons pas mieux que de savoir enfin *la vérité,* et nous lirons avec un vif intérêt la brochure promise ; nous ferons seulement observer à notre confrère que les frères eux-mêmes se disent médiums et attribuent leurs phénomènes à l'intervention des Esprits, ce qui ne nous semble guère rendre probable la troisième hypothèse.

L'opinion émise par M. Allan Kardec dans la *Revue spirite* d'octobre est celle qui se rapproche le plus de celle que nous avons nous-même soutenue. Après avoir examiné la question de l'obscurité qui ne lui paraît pas suffisante pour établir la non intervention des Esprits, Allan Kardec ajoute :

« Une objection plus sérieuse, c'est la ponctualité avec laquelle les phénomènes se produisent à jours et heures fixes et à volonté. Cette soumission au caprice de certains individus est contraire à tout ce que l'on sait de la nature des Esprits, et la répétition facultative d'un phénomène quelconque a toujours été considérée comme légitimement sus-

pecte, *même en cas de désintéressement;* à plus forte raison quand il s'agit d'exhibitions publiques faites dans un but de spéculation et auxquelles il répugne à raison de penser que les Esprits peuvent se soumettre.

» La médiumnité est une *aptitude naturelle* inhérente au médium, comme la faculté de produire des sons est inhérente à un instrument; mais de même que pour qu'un instrument joue un air il faut un musicien, pour qu'un médium produise des effets médianimiques, il faut des Esprits. Les Esprits venant quand ils veulent et *quand ils le peuvent,* il en résulte que le médium le mieux doué peut parfois ne rien obtenir; il est alors comme un instrument sans musicien. C'est ce qui se voit tous les jours; c'est ce qui arrivait à M. Home, qui était souvent des mois entiers sans rien produire, malgré son désir, et fût-il même en présence d'un souverain.

» Il résulte donc de l'essence même de la médiumnité, et l'on peut poser en principe ABSOLU, qu'un médium n'est *jamais certain* d'obtenir un effet déterminé quelconque, par la raison que *cela ne dépend pas de lui;* affirmer le contraire serait prouver l'ignorance complète des principes les plus élémentaires de la science spirite. Pour *promettre* la production d'un phénomène à point nommé, il faut avoir à sa disposition des moyens matériels qui ne viennent pas des Esprits. Est-ce le cas des frères Davenport? Nous l'ignorons; c'est à ceux qui ont suivi leurs expériences d'en juger.

» On parle de défis, d'enjeux proposés à qui ferait les tours les plus forts; les Esprits ne sont pas des faiseurs de tours, et jamais un médium sérieux n'entrera en lutte avec personne, et encore moins avec un prestidigitateur; celui-ci dispose de moyens qui lui appartiennent en propre, l'autre est l'instrument passif d'une volonté étrangère, libre, indépendante, et dont nul ne peut disposer sans son consentement. Si le prestidigitateur dit qu'il fait plus que les mé-

diums, laissez-le dire; il a raison, puisqu'il agit à coup sûr; il amuse son public, c'est son état; il se vante, c'est son rôle; il fait de la réclame, c'est une nécessité de sa position; le médium sérieux, sachant qu'il n'y a aucun mérite personnel dans ce qu'il fait, est modeste; il ne peut tirer vanité de ce qui n'est pas le produit de son talent, ni promettre ce qui ne dépend pas de lui (1). »

Qu'on applique aux frères Davenport cette théorie si logiquement et si simplement exprimée; peut-être ne trouvera-t-on plus étrange que nous leur ayons dit : « Vous êtes des prestidigitateurs! »

M. Allan Kardec ajoute encore : « Les conditions inhérentes à la médiumnité ne sauraient donc se prêter à la régularité et à la ponctualité, qui sont la condition indispensable des séances à heure fixe, où il faut à tout prix satisfaire le public. Si cependant des Esprits se prêtaient à des manifestations de ce genre (ce qui ne serait pas radicalement impossible, puisqu'il y en a de tous les degrés possibles d'avancement) ce ne pourraient être, dans tous les cas, que des Esprits de bas étage, car il serait souverainement absurde de penser que des Esprits tant soit peu élevés vinssent s'amuser à la parade. Mais, dans cette hypothèse même, le médium n'en serait pas moins à la merci de ces Esprits, qui peuvent le quitter au moment où leur présence serait le plus nécessaire, et faire manquer la représentation ou la consultation. Or, comme avant tout il faut contenter celui qui paye, si les Esprits font défaut, on tâche de s'en passer; avec un peu d'adresse il est aisé de donner le change; c'est ce qui est arrivé maintes fois à des médiums doués à l'origine de facultés réelles, mais insuffisantes pour le but qu'ils se proposaient (2). »

---

(1) *Revue spirite*, octobre 1865, pages 314 et 315.

(2) *Revue spirite*, octobre 1865, page 316.

Entre ce langage et celui que nous avons tenu dans les numéros 14 et 15 il n'existe aucune différence.

Enfin le silence même que garde la *Revue spiritualiste* nous semble un désaveu complet de la faculté des frères Davenport. Nos lecteurs n'ignorent pas combien la *Revue* de M. Piérart a toujours soutenu ces messieurs et, pour en donner une idée, il nous suffira de reproduire ici les termes dans lesquels M. Piérart annonçait leur arrivée en France :

« Les frères Davenport, dont nous avons précédemment parlé, sont venus à Paris, comme nous l'avons annoncé. Le *Spiritual Magazine,* de Londres, dit qu'il leur a été interdit de donner des séances publiques en France, et que tout s'est borné pour eux à quelques réunions privées chez un compatriote, dans un village des environs de Paris. A quelle influence occulte attribuer ce fait ? Sans doute à la même qui nous a fait par trois fois refuser le droit de nous constituer en société spiritualiste, mais qui a autorisé sans difficulté aucune l'existence, les réunions publiques, l'expansion, l'affiliation et les expériences d'une *société spirite* et de ses groupes. . . . .

. . . .

« Il est fâcheux qu'en France, où l'Esprit d'incrédulité matérialiste est si puissant, on ne permette pas ouvertement le seul genre d'expériences médianimiques qui puisse combattre cet esprit. Cela est d'autant plus fâcheux pour les frères Davenport, qu'on est allé jusqu'à les jouer sur la scène, en s'efforçant de démontrer par toutes sortes d'artifices que les faits si remarquables qu'ils produisent sont le résultat de la jonglerie. Calomniés, présentés sous un jour faux, il ne leur a pas été permis d'établir publiquement la vérité des faits. N'aurait-il pas mieux valu, en leur permettant d'expérimenter, laisser éclater leur impuissance, les mettre au défi de montrer la juste différence qui existe entre leurs

facultés médianimiques et les opérations vulgaires de la prestidigitation? Certes, cela eût été préférable. Mais la manière d'agir qui a été employée laisse debout tout entier le grand intérêt qui s'attache à ces jeunes gens, tout en donnant beaucoup à réfléchir sur les causes et les agents de la mesure dont ils ont eu à se plaindre.

« Faisons des vœux pour que plus tard les jeunes médiums reviennent en France, et pour qu'une juste réparation leur soit donnée. Nous l'espérons (1). »

Sans nous arrêter à l'allusion si transparente que M. Piérart, suivant une habitude depuis longtemps appréciée à sa juste valeur, n'a pu s'empêcher d'envoyer à l'adresse du président de la *société* de Paris, allusion dont les événements ont démontré toute la fausseté, nous nous permettrons de dire au directeur de la *Revue spiritualiste* : Cette permission d'expérimenter que vous demandiez à grands cris, on vous l'a accordée; les facultés médianimiques des frères Davenport ont été aux prises avec les opérations vulgaires de la prestidigitation, et vous avez gardé un silence complet. Ce silence n'est-il pas l'aveu tacite de la défaite des jeunes médiums? Le prochain numéro de votre *revue* nous l'apprendra sans doute; quoiqu'il en soit, nous devons jusque-là l'interpréter ainsi.

Concluons : Si tous les journaux spirites (2) ne sont pas du même avis sur la réalité des facultés médianimiques des

---

(1) *Revue spiritualiste*, tome VIII — 6me livraison.

(2) L'*Echo d'Outre-Tombe*, de Marseille, ne nous est pas parvenu depuis bientôt un mois. Cette suspension que nous ne pouvons attribuer qu'à l'épidémie dont Marseille est atteinte n'a pas permis à notre excellent confrère, M. Gillet, de manifester son opinion sur les phénomènes dont toute la presse française s'est depuis quelque temps occupée.

frères Davenport, ils se rencontrent tous sur le même terrain : les conditions anti-spirites dans lesquelles ces phénomènes sont obtenus et l'ignorance qu'ont nos américains des principes même les plus élémentaires de la doctrine spirite. Puisqu'il en est ainsi, le spiritisme ne saurait avoir rien de commun avec leurs représentations, et c'est bien à tort que les critiques joignant leurs efforts aux efforts de la pléïade matérialiste se sont écriés tout d'une voix . « *Le spiritisme est mort, les frères Davenport l'ont tué.* »

Terminons en disant avec notre spirituel compatriote, Aurélien Scholl, directeur du *Nain Jaune* : « Il faut ignorer complètement ce que c'est que le spiritisme pour croire que son admirable doctrine est à la merci d'un jongleur plus ou moins adroit de ses mains. »

AUG. BEZ.

L'EXISTENCE DU MAGNÉTISME ET DU SOMNAMBULISME AFFIRMÉE PAR UNE COUR D'ASSISES.

Depuis plus de 80 ans déjà que Mesmer nous apporta ses théories sur le magnétisme animal, cette immense découverte qui probablement remonte aux temps les plus reculés, est, pour ainsi dire, restée à l'état latent, et cela, malgré les courageux efforts de quelques esprits supérieurs et le courageux concours d'hommes pratiques. D'où peut venir cet enraiement prolongé, qui, le fait admis enfin, peut paraître inexplicable? Mon Dieu! c'est tout simple : les corps savants qui devraient nous servir de guides dans toutes les découvertes

que la divine Providence promet à nos efforts, ont souvent été de funestes obstacles pour les hommes de génie ou d'initiative. Serait-ce la haute position dans laquelle ils se trouvent placés qui les rend timides et qui les fait tâtonner sans cesse? Je ne sais ; mais il est de fait que les Sociétés savantes ont rarement doté le monde de ces transcendantes découvertes qui appellent sa reconnaissance et recommandent son admiration !

Eh bien! le croira-t-on? ce que les majorités de nos académies ont été, depuis près d'un siècle, inhabiles à reconnaître, et ce qu'elles n'ont même pas encore reconnu officiellement, une simple cour d'assises, — celle du Var, — vient de l'affirmer d'une façon péremptoire, par un jugement rendu le 15 juillet, jugement qui condamne à douze années de travaux forcés un jeune scélérat de vingt-quatre ans, pour avoir, à l'aide d'une des forces du magnétisme, mis en somnambulisme une jeune fille dont il a criminellement abusé.

Convaincu, depuis plus de trente ans, de tous les phénomènes du magnétisme et du somnambulisme, j'ai constamment combattu pour leur affirmation ; aussi, serait-ce à ce titre, si nous pouvions supposer que notre faible voix pourrait être entendue, que nous viendrions demander ce que pensent aujourd'hui les membres qui restent de ces brillantes commissions qui, pour la plupart, ont repoussé, en les critiquant sardoniquement, tous les faits affirmatifs que de zélés partisans produisaient en vain devant des esprits prévenus et dont les orgueilleuses convictions s'étaient formées à l'avance. Quoi! vous êtes les princes de la science, tout concourt pour vous démontrer la vérité; non-seulement vous aviez dans votre sein des membres éminents qui cherchaient à vous éclairer, tels que les Orfila, Husson, Rostan et autres, mais encore vous aviez à votre discrétion toute une pléïade de jeunes médecins : les Froissac, les Dupotet, les Berna, les

Pigeaire, etc., et au lieu de prêter sérieusement votre attention aux expériences et aux démonstrations de ces courageux champions, vous ne vous appliquiez qu'à les troubler en les contrecarrant. Puis, le rapporteur de votre dernière commission, M. Dubois, d'Amiens, pour couronner l'œuvre, vient lire devant la docte compagnie un factum en forme de rapport, très spirituellement écrit, il est vrai, mais qui, au lieu d'avoir le mérite d'éclairer ces messieurs, n'a que celui de les faire rire en leur arrachant cette triste fin de non-recevoir : « Qu'on laisserait indéfiniment sommeiller la question. »

En effet, depuis les derniers débats, qui remontent à près d'une trentaine d'années, l'Académie a tellement laissé sommeiller cette grande question, qu'elle ne s'en est occupée en rien que ce soit, ce qui a donné raison à l'un de ses membres, M. Renauldin, qui fit, en pleine séance académique, cette étrange sortie :

« Nous ne devons pas nous occuper de bêtises, le magné-
» tisme animal est mort et enterré depuis longtemps, et ce
» n'est pas à l'Académie à l'exhumer. »

Le magnétisme est un don de Dieu, et les hommes, quels qu'ils soient, ne l'enterreront pas plus qu'ils n'enterreront les phénomènes du somnambulisme et ceux de la médiumnité ; ils peuvent enrayer leur marche, sans doute, mais les tuer, jamais ! Car la vérité, pour s'affirmer, sait attendre et saisir l'occasion, quelle qu'elle soit, et finit tôt ou tard par nous forcer à nous incliner devant elle. Voyez cette cour d'assises, spontanément éclairée par un criminel de vingt-quatre ans à peine ; il est sans instruction aucune, et pourtant il a su reconnaître une des forces du magnétisme dont il a déplorablement abusé. On le voit, il n'a pas hésité comme nos savants, lui ; car, en fort peu de temps, il a su voir et

appliquer ce qu'en près d'un siècle ils n'ont su ni résoudre ni apprécier...

— Mais, dira-t-on, qui vous affirme que les corps académiques n'y ont pas vu clair, plus clair que vous, et que, plus prévoyants, ils n'aient pressenti tous les dangers que la nouvelle science, la nouvelle doctrine pouvait nous apporter, et la preuve, vous n'avez pas besoin d'aller la chercher ailleurs que dans le fait que vous venez de signaler.

Je répondrai d'abord que le déplorable fait dont il est ici question est excessivement rare, car quelle que soit la puissance magnétique d'un homme mal intentionné, faut-il encore que la personne assiégée se prête à son action, soit par une condescendance tacite, soit par une extrême prédisposition aux hallucinations... Après tout, quelles sont ici-bas les choses qui nous sont même les plus indispensables qui n'aient bien leurs mauvais côtés, quelquefois même horribles, épouvantables? Le feu et l'eau, par exemple, sans lesquels nous ne pouvons vivre. Le premier de ces éléments détruit nos villes, embrase nos forêts et nos moissons; le second dévaste nos campagnes et nous engloutit!...

Parmi nos découvertes modernes, prenons la plus modeste: l'allumette chimique. Eh bien! elle seule a causé plus de désastres que les guerres du Palatinat. Pour cela, y renoncerons-nous? Non vraiment. Mais que sera-ce donc si nous arrivons à la vapeur, cette découverte qui nous a remplis de joie, d'espérance et d'orgueil en quintuplant nos forces et supprimant les distances! Voyez ces chaudières brisées, tuant et détruisant tout autour d'elles; ces steamers, sautant avec leurs équipages et des centaines de voyageurs; ces chemins de fer, enfin, qui journellement nous cassent bras et jambes, quand ils ne nous tuent pas? Eh bien! malgré tant d'appréhensions et de périls, nous garderons toutes ces découvertes en cherchant à en conjurer tous les dangers, sans doute.

mais nous ne les proscrirons pas, et nous ferons bien; car pour quelques malheurs déplorables, mais partiels, nous n'en repousserons pas les causes, si ces causes sont appelées à nous diriger vers le progrès, qui doit être le but constant de toutes nos aspirations! Or, le magnétisme, tout en s'appliquant avec succès aux guérisons d'un grand nombre de maladies, nous a dotés du pouvoir de provoquer le somnambulisme, qui, en se combinant avec la médiumnité, doit infailliblement nous pousser dans de nouvelles voies ascensionnelles qui ne peuvent manquer de nous conduire dans le vaste champ d'une progression laborieuse, mais illimitée.

Telles sont nos espérances, et nous avons la conviction intime que tôt ou tard elles se réaliseront, non-seulement pour le bonheur des êtres ici-bas, mais aussi pour celui des Esprits qui nous entourent et qui sont nos frères d'outre-tombe. Oui, quelles que soient les causes des retards qui nous attendent : critiques, sarcasmes, injures, ignorante incrédulité, jongleries et prestidigitateurs, inertie ou indifférence de la part de nos savants, rien, désormais, ne peut retarder indéfiniment un avenir que la Providence nous fait entrevoir depuis si longtemps et dont nous ne sommes plus séparés, nous en sommes convaincus, que de l'importance d'une rude et difficile étape, selon toute apparence, mais dont les premières bornes déjà franchies doivent nous encourager à marcher avec courage et résolution vers un but qui, atteint, serait une des plus brillantes conquêtes de nos annales, et dont il nous est impossible de pouvoir mesurer l'immensité et la portée des résultats!...

J.-B. Borreau.

(Extrait de la *Revue de l'Ouest.*)

UN NOUVEL ORGANE SPIRITE AUX ÉTATS-UNIS

Un nouveau journal spirite *(The Religio-Philosophical Journal)* vient de paraître à Chicago, état d'Illinois. Il succèdera dignement, nous l'espérons, au *Progressive Age* et au *Friend of Progress*. Cette publication est faite aux frais d'une compagnie, l'*Association pour les publications religioso-philosophiques*. Vingt mille souscriptions ont déjà été obtenues; le journal paraîtra définitivement lorsque le nombre des abonnés sera de quarante mille. Nous souhaitons un succès complet à ce nouvel organe spirite. — *(Spirituale Times.)*

Nous nous associons aux vœux exprimés par notre confrère de la presse anglaise, et nous tendons la main à ce nouveau champion du progrès. C. GUÉRIN.

SUR LE CHAR DU PROGRÈS

Sur le char du progrès, l'on voit le spiritisme
Tenant haut l'étendard de science et d'amour.
Quand l'ignorance, hélas! l'orgueil et l'égoïsme,
Avec l'hypocrisie attelés à rebours,
Veulent et l'arrêter et de plus le confondre,
On ne le sait que trop, c'est pour encor mieux tondre
Ces peuples du Seigneur qui demandent la paix.
Arrière mal vivant! — Sur le char du progrès
Portant la vérité, la lumière éternelle,
Un Dieu bon, mais puissant, tient sa main paternelle.

J. R....., de Toulouse.

Bordeaux. — Imprimerie CHAYNES et MALICHECQ, c. d'Aquit., 57.

Ouvrages de M. ALLAN KARDEC *sur le Spiritisme*

Ces ouvrages se trouvent à Paris, chez MM. DIDIER et Comp., quai des Augustins ; — LEDOYEN, galerie d'Orléans (Palais-Royal) ; — au bureau de la *Revue spirite,* rue Sainte-Anne, 59 (passage Sainte-Anne).

LE SPIRITISME A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION. — Exposé sommaire de l'enseignement des Esprits et de leurs manifestations. Brochure grand in-18. — Cette brochure, étant destinée à populariser les idées spirites, est vendue aux conditions suivantes : Prix de chaque exemplaire, 15 centimes ; par la poste, 20 centimes. — 20 exemplaires ensemble, 2 fr., ou 10 centimes chacun ; par la poste, 2 fr. 60.

QU'EST-CE QUE LE SPIRITISME ? — Guide de l'observateur novice des manifestations des Esprits. — 6e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. — Grand in-18. Prix : 1 franc ; par la poste, 1 fr. 20.

LE LIVRE DES ESPRITS *(Philosophie spiritualiste).* — Contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs à l'aide de divers médiums. — 13e édition, grand in-18 de 500 pages, 3 fr. 50 ; par la poste, 4 fr. — Edition in-8o de 500 pages, 6 fr. ; par la poste, 6 fr. 80.

LE LIVRE DES MÉDIUMS *(Spiritisme expérimental).* — Guide des médiums et des évocateurs ; contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec le monde invisible et de développer la faculté médianimique, les difficultés et les écueils que l'on peut rencontrer dans la pratique du spiritisme ; 6e édition.—Grand in-18 de 500 pages. Prix : 3 fr. 50 ; par la poste, 4 fr.

VOYAGE SPIRITE EN 1862, par M. Allan Kardec, contenant : 1o les observations sur l'état du spiritisme ; 2o les instructions données dans les différents groupes ; 3o les instructions sur la formation des groupes et sociétés, et un modèle de règlement à leur usage. — Brochure grand in-8o, format et justification de la *Revue spirite.* — Prix : 1 fr. pour toute la France ; pour l'étranger, le port en sus.

IMITATION DE L'EVANGILE selon le spiritisme. — Contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur concordance avec le spiritisme et leur application aux diverses positions de la vie. — Un fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50.

LE CIEL ET L'ENFER, ou la justice divine selon le spiritisme. Un fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50.

OUVRAGES DIVERS SUR LE SPIRITISME (1)

Histoire de Jeanne Darc, dictée par elle-même à Mlle Ermance Dufaux, alors âgée de 14 ans. Grand in-18. Prix : 3 fr.; *franco*, 3 fr. 50 c.

Fables et poésies diverses, par un Esprit frappeur. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.; *franco*, 2 fr. 50 c.

Réflexions sur le spiritisme, les spirites et leurs contradicteurs, par J. Chapelot. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Appel des vivants aux Esprits des morts, par E. Edoux. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c. — Lyon, bureau de la *Vérité*, 48, rue de la Charité.

Sermons du R. P. Letierce, réfutés par un spirite de Metz. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Réponse aux sermons du P. Nicomède, par J. Guérin. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Les Miracles de nos jours, par Auguste Bez. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 20.

L'Education maternelle, par Mme Collignon. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Révélations sur ma vie surnaturelle (3e édition), par D. D. Home. 1 fort vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

La guerre au Diable et à l'Enfer, par Jean de la Veuze. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Comment et pourquoi je suis devenu spirite? par J.-B. Borreau. Prix : 2 francs.

Lettre d'un vieux spirite à un jeune avocat, par J.-B. Borreau. Prix : 50 centimes.

Almanach spirite pour 1865, 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Désarroi de l'empire de Satan, par A.-L. Salgues. Prix : 1 fr.

La pluralité des existences de l'âme, par André Pezzani. 1 fort vol. Prix : 3 fr. 50 c.

Entretiens familiers sur le spiritisme, par Mme Emilie Collignon. Brochure in-8°. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20. — Bordeaux, aux bureaux de l'imprimerie A. Lefraise, 56, rue Sainte-Catherine.

Les Ombres, méditations philosophiques, par Hilaire. Prix : 2 fr.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

La Revue spirite. Paris, directeur-gérant, Allan Kardec; 1 fois par mois. — France et Algérie, 10 fr. par an.

La Vérité. Lyon; directeur-gérant, E. Edoux; hebdomadaire.—Lyon, 7 fr par an; départements et Algérie, 9 fr.

L'Avenir. Paris; directeur-gérant, Alis d'Ambel; hebdomadaire. — France et Algérie, 9 fr. par an.

L'Echo d'Outre-Tombe. Marseille; directeur-gérant, P. Cillet; hebdomadaire. — France et Algérie, 10 fr. par an.

---

(1) Pour recevoir *franco* ces divers ouvrages, adresser le montant en bons sur la poste au nom du directeur-gérant.

Bordeaux. — Maison Chaynes et Malichecq, c. d'Aquitaine, 57.